

LE FRANC LOURD...

Le qualificatif qui fait la joie des chansonniers est sûrement de M. Antoine Pinay ou d'un de ses proches collaborateurs, M. Ruef par exemple. M. Pinay est un économiste de l'école libérale. Il a corrigé ce qu'il y avait de périmé dans la doctrine au contact des récents maîtres de l'économie américaine. Il a compris par exemple, que les profits dus au seul progrès technique pouvaient et devaient, par la volonté délibérée des producteurs, être socialisés par la baisse des prix, au sens absolu du terme, baisse obtenue autrefois par le jeu de la concurrence. Il ne croit pas non plus à la fatalité de l'autarcie, cette fausse conception de l'indépendance des peuples ou des Etats qui détruire le mécanisme des échanges internationaux et aboutit à des conflits perpétuels et insolubles. Il sait que les rapports d'échange des produits doivent être, bon gré mal gré, en évolution constante, d'où sa condamnation des indexations et sa thèse du risque présentée à ses amis les patrons. Il sait aussi que toute richesse économique ne se crée que par une production bien comprise et que la monnaie par sa vertu propre n'y contribue en rien, d'où son refus à l'inflation et son idée du franc lourd, c'est-à-dire franc stable, mesure invariable de valeur des marchandises et des services.

Mais ce que nous avions, il y a quelque temps sur les craintes que nous inspirait son arrivée au pouvoir reste entièrement valable. Ce disciple des grands bourgeois des derniers siècles, qu'on dit ici, dans sa région, honnête et de bonne volonté, pourra-t-il tenir contre le monde des appétits, des parvenus sans morale, contre une hiérarchie solidement sondée de techniciens, de juges, de militaires, d'administrateurs, d'entrepreneurs, de marchands, d'intellectuels, de politiciens, etc., issus d'une certaine Résistance qui ne trompe plus personne? Un économiste plus fort que lui, Turgot, a échoué avant 1789. En attendant son échec ou son départ, et son remplacement par un quelconque Calonne-Chalandon, essayons de répondre à un point précis du programme de nos nouveaux princes. Pourquoi le franc lourd? Pourquoi pas le vieux franc-or de nos pères? Le franc-or sonnant et trébuchant qui était avant 1914, plus ou moins, bien entendu, dans toutes les poches. N'aurait-il été qu'un mythe ou l'effet d'une hallucination?

Dans le «Progrès de Lyon», le grand quotidien du Sud-Est du 30 septembre 1959, paraissait en caractères gras, un article intitulé: «Premier bulletin de santé du franc», dont voici un extrait qui vaut - c'est le cas de le dire - son pesant d'or:

«La valeur du nouveau franc, ou «franc lourd», qui représente cent francs actuels, a été fixé sur la base de 180,0000159 milligrammes d'or fin à 900 millièmes. C'est sur cette base qu'a été calculée la parité du franc nouveau par rapport au dollar, soit 4,93706, en s'arrêtant à la cinquième décimale».

Disons tout de suite que l'économiste distingué qui a pondu ces lignes n'a pas compris le formidable bouleversement apporté, dans l'économie par les nouvelles techniques de la production, de la distribution et des moyens d'échange. Le simple bon sens, un peu de jugement suffisent pour crever ces bulles de savon qui foisonnent dans tous les domaines de l'économie et plus particulièrement dans celui de la monnaie. Dire que le franc nouveau contient ou représente 180,0000159 milligrammes d'or est une absurdité ou une plaisanterie.

Cette manière de raisonner était juste au temps où notre système monétaire comprenait des pièces en métal (or, argent, nickel, bronze), circulant conjointement avec des billets. Ceux-ci avaient cours au même titre que la monnaie métallique et s'avéraient même d'un usage plus pratique pour les grosses coupures. On pouvait, n'importe où, n'importe quand, échanger son papier-monnaie contre de l'or. On pouvait donc dire sans se tromper ou sans mentir que le franc contenait ou représentait telle ou telle quantité d'or.

Mais aujourd'hui, chacun sait bien que toutes les monnaies sont détachées de l'or, que l'or n'est plus qu'une marchandise comme les autres, une marchandise qui a conservé son teint de jeune fille, pourrait-on dire, mais dont la valeur réelle est en forte baisse. Cela est si vrai que depuis plus d'un demi-siècle, on ne parle plus de la couverture or de la monnaie, et aujourd'hui on peut lire dans la grande presse que les U.S.A., dans les relations commerciales avec l'U.R.S.S. exigent d'être payées en dollars et non en or. En même temps, on s'est aperçu que la monnaie sous toutes ses formes, c'est-à-dire l'argent au sens commun du mot, n'avait nul besoin d'être rattaché à quoi que ce soit, vivait très bien sans couverture ou garantie consistant par exemple en valeurs immobilières, bâtiments, terrains, etc. C'est, soit dit en passant, ce genre d'erreur qui est à l'origine de la catastrophe financière de John Law en 1720 et de la chute des assignats pendant la Révolution.

La réalité, c'est que la valeur de l'argent ne dépend ni de sa couverture ni des contre-valeurs qu'on a bien voulu lui donner comme garantie. Quand l'argent perd de sa valeur, cela provient uniquement de l'accroissement exagéré du volume de sa circulation, que cet argent soit du papier, du métal ou de l'or le plus fin. Un ministre des finances d'Hitler, un certain docteur Fucks, sauf erreur, a dit: «*La seule couverture de la monnaie, c'est la sueur du peuple*». Sous le cynisme de cette déclaration, il y a la pure vérité. J'ignore si les travailleurs allemands en ont conscience, mais n'en doutons pas, il y a là aussi toute l'explication du miracle allemand qui a fait du *deutsche mark* une monnaie aussi forte que le dollar.

La conclusion à tirer de cette étude est bien simple. Je la dédie à mes camarades travailleurs de la base de toutes catégories. C'est votre ménagère qui vous la donne: «*La valeur du franc, c'est ce que je peux acheter avec celui que j'ai en poche; qu'il soit en or, en cuivre ou en papier, cela m'est bien égal*».

Et encore un mot aux camarades qui tiennent aux indexations. Un instituteur que je connais bien, qui se présentait chez son percepteur, il y a soixante ans, pour toucher son salaire mensuel de 71fr.15 centimes, était parfois payé de cette façon: trois louis d'or de vingt francs, deux écus de cinq francs en argent, une pièce de un franc en argent, trois pièces de cinq centimes en bronze. C'était bien en francs lourds par excellence. Et bien, malgré cela, il n'arrivait pas à joindre les deux bouts et il lui fallait, pour vivre, trouver un travail supplémentaire. Imaginons qu'à cette époque, salaires et traitements aient été indexés sur l'or, c'est-à-dire avec le maximum de garantie: aujourd'hui, le traitement dont il est question ici serait d'environ 13.000 francs mensuels. Maintenant, s'il était indexé sur l'indice des prix calculé vers 1900, il s'élèverait par exemple à l'indice prix du pain à environ 20.000 francs; à l'indice bicyclette à la somme dérisoire de 4.000 francs. Ce qui prouve que la monnaie indice est un leurre, un attrape-nigaud. Camarades, croyez-moi, si vous tenez absolument aux indexations, la seule qui soit valable c'est celle qui est basée sur votre force de résistance contre ceux qui vous exploitent, sur votre dignité de travailleur libre, sur votre valeur morale.

J. FONTAINE
